

est l'élément de la bienveillance la plus paternelle. Nous sommes heureux d'accorder du fond du cœur Notre bénédiction apostolique à vous, monseigneur le cardinal, à tous les membres du Séminaire et à tous ceux qui sont ici présents.

## JÉROMISTES ET VICTORIENS

M. Dichard, directeur du *Petit Caporal*, a adressé au *Figaro* la lettre suivante :

« Paris, 29 décembre 1883.

» Monsieur le rédacteur en chef,

» Je vous serais obligé d'accueillir les quelques lignes suivantes, en réponse à la lettre que vous avez publiée de M. le baron Brunet.

» Et ce qui me concerne, je ne saurais accepter aucun démenti : je continue à affirmer que le prince Victor va la note, et en a autorisé la publication.

» Et d'ailleurs, que dit-il dans la lettre que vous communiquez le baron Brunet ? Qu'il ne l'a ni signée, ni écrite ; cela ne prouve point qu'il ne l'ait vu, ni lu, ni modifiée, ni autorisée.

» Le prince Victor ne contredira jamais cette affirmation.

» Je pense, monsieur le rédacteur en chef, que ces déclarations suffisent non-seulement pour mettre ma bonne foi hors de doute, mais aussi pour connaitre, d'une façon précise et définitive, toute la vérité et rien que la vérité.

» Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes meilleures sentiments.

HENRY DICHARD,  
Directeur du *Petit Caporal*.

## CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Enquête sur l'enseignement technique.

Roubaix, 28 décembre 1883.

Monsieur le Préfet,  
Par la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser le 14 courant, vous demandez, en réponse à la circulaire ministérielle prescrivant une enquête sur l'enseignement technique à des divers degrés, des renseignements en ce qui concerne les établissements existant ou qu'il y aurait lieu de créer dans la circonscription de notre Chambre de Commerce.

Il y a à Roubaix une école d'apprentissage professionnel et d'enseignement technique qui est l'Institut Turgot ; mais cette institution est exclusivement communale et la Mairie de Roubaix y a, mieux que la Chambre de Commerce, vous donner les renseignements demandés sur la création de l'école, sur les ressources qui y sont affectées, l'objet de l'enseignement, le nombre d'élèves à l'unité chaque année et les résultats obtenus ; comme elle pourra vous donner des indications plus précises sur les cours de dessin linéaire et d'ornement établis dans diverses écoles primaires communales.

Il n'y a donc lieu, pour notre Chambre de Commerce, qu'à formuler, suivant la seconde partie du programme, ses vœux sur les besoins particuliers de sa circonscription au point de vue des écoles qu'il pourrait être utile d'y créer et sur le mode de l'intervention de l'Etat dans ces créations.

Sous le rapport industriel, les vœux que notre Chambre de Commerce a exprimés dans diverses circonstances ou qu'elle pourra encore former vont recevoir leur pleine satisfaction par l'institution, à Roubaix, de l'Ecole nationale des Arts industriels, laquelle comprendra l'enseignement théorique et pratique de tout ce qui se rattache aux industries locales : peignage, filature, tissage, teinture, apprêt, et de tout ce qui peut y préparer dans le sens artistique et scientifique : dessin, architecture, peinture, chimie, physique et mécanique ; enseignement qui aura pour auxiliaires le musée industriel, le musée artistique, la bibliothèque, etc.

Sous le rapport commercial, la ville a créé à l'instigation de notre Chambre de Commerce, et depuis longtemps déjà, des cours publics de langues vivantes : anglaise, allemande, italienne et espagnole. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas assez. La Chambre voudrait voir ces cours servir de fondement à l'établissement d'une école commerciale, qui serait le plus utile complément qu'on puisse donner à l'Ecole nationale des Arts industriels. Car, il est devenu indispensable pour lutter contre la concurrence étrangère, de plus en plus menaçante, de relever, dans les différentes branches de l'industrie française, le niveau des connaissances théoriques et pratiques, ainsi que de l'art artistique de nos ouvriers, il n'est pas moins nécessaire, dans l'ordre commercial, de former les jeunes gens à la science et à la pratique du commerce.

On atteindrait le but en ajoutant à l'enseignement des langues :

1° L'artiste-peintre-commerciale, comprenant avec les applications du calcul rapide aux opérations commerciales, la confection des monnaies étrangères en France et la relation entre les diverses mesures.

2° La comptabilité commerciale, comprenant, outre la tenue des livres, le calcul de banque et les opérations financières, les comptes en participation, les assurances, etc.

3° La correspondance commerciale avec des nations pratiques sur les postes et télégraphes et surtout sur le transport des marchandises, les tarifs de chemin de fer, etc.

4° La géographie commerciale à laquelle on peut joindre l'histoire du commerce et la statistique commerciale.

5° Le droit commercial avec la législation fiscale et domaniaire, les traités de commerce, etc.

En dehors de l'enseignement, mais comme moyen d'aider à son développement, nous venons de faire à M. le Ministre, par le rapport ci-joint, la proposition de créer à Roubaix un musée commercial dont nous accorderions volontiers l'admission et qui aurait pour auxiliaire la Bibliothèque de la Chambre où sont réunies les principales publications commerciales. Cette proposition pourra venir un annexe trèsutile de l'école commerciale.

Quant au mole de l'intervention de l'Etat dans la création de l'école commerciale nous ne le comprenons que sous forme de subvention soit à la ville pour l'aider à supporter la dépense des cours commerciaux ajoutés à l'enseignement des langues à la Chambre de Commerce qui sous les auspices de M. le Ministre du Commerce, organiseraient et se chargeraient de sa direction.

Le président,  
A. DELFOUSSÉ.

## DÉPÉCHES DE LA NUIT

Dépêches de nos correspondants particuliers

et PAR FIL SPECIAL.

### LES ÉVÉNEMENTS DU TONKIN

Hong-Kong, 29 décembre.

Je viens de recevoir de Hoi-Phong des renseignements complémentaires concernant la prise de Son-Tai.

Le total des pertes françaises est de 320, dont 75 hommes tués. Quant aux pertes de l'ennemi, il n'y a point d'informations précises.

Mon correspondant déclare que rien ne s'oppose à ce que la citadelle de Son-Tai fut prise sans perte aucune, en tournant la place au lieu de la prendre de front, et de monter à l'assaut de lignes successives de retranchements qui se protégeaient les uns les autres.

Les Turcos se sont battus comme des engagés. Les hommes de leurs compagnies, comptant 140 hommes, se rua sur les retranchements malgré les ordres formels de leurs officiers. Voyant qu'ils ne pouvaient arrêter leur élan, les officiers se lancèrent en avant, les conduisant ainsi à une mort certaine. Vingt hommes et un officier échappèrent seulement au feu meurtrier de l'ennemi.

Le prince Victor ne contredira jamais cette affirmation.

Je pense, monsieur le rédacteur en chef, que ces déclarations suffisent non-seulement pour mettre ma bonne foi hors de doute, mais aussi pour connaitre, d'une façon précise et définitive, toute la vérité et rien que la vérité.

Veuillez agréer, monsieur le rédacteur en chef, l'expression de mes meilleures sentiments.

HENRY DICHARD,  
Directeur du *Petit Caporal*.

ni avant, ni après le vote des crédits pour le Tonkin, ni à aucune époque.

Le 17 décembre, Mgr l'évêque d'Angers fait verser au Trésor la somme de 17,530 fr. 85, montant du traitement épiscopal supprimé par le gouvernement. Non seulement on a exigé le capital, mais encore les intérêts à 5 0%.

### EXTÉRIEUR

Les nihilistes en Russie

Saint-Pétersbourg, 31 décembre.

Un grave attentat vient encore d'être commis en Russie.

Le lieutenant-colonel de gendarmerie, chef du secrétariat à l'administration de la sûreté publique, a été assassiné, l'avant-dernière nuit, à Saint-Pétersbourg.

Un fonctionnaire qui l'accompagnait a été mortellement blessé.

Faut-il voir encore, dans cette affaire, la main des nihilistes ?

### CHRONIQUE LOCALE

#### ROUBAIX

Demain jour de l'an, le *JOURNAL DE ROUBAIX* ne paraîtra pas.

#### M. MOTTE-BOSSET

Roubaix vient de perdre, en M. Louis Motte-Bossut, l'une des plus remarquables personnalités industrielles, l'une de ses citoyens les plus éminents.

Issu d'une de nos anciennes familles, M. Motte-Bossut réunissait, d'une façon merveilleuse, toutes les qualités que possédaient cette puissante génération qui a fait Roubaix, et qui s'en va d'après lui, laissant chaque jour : il avait le jugement, l'intelligence, l'énergie, l'ardeur initiatique ; il était le type accompli du grand manufacturier, du travailleur infatigable, le pionnier toujours porté en avant vers quelque nouveau progrès.

Il entra dans les affaires à dix-huit ans, après de très brillantes études au collège Saint-Bertrand, à Saint-Omer. Malgré sa jeune et belle énergie, il donna bientôt la plus heureuse impulsion à l'établissement maternel qui se composait d'une filature de coton et d'une filature de lin.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Lors de l'exposition de Londres, en 1832, il avait porté haut le nom de la filature française : ses produits avaient obtenu les premières récompenses, et le gouvernement, sur la proposition du jury, lui avait décerné la croix de la Légion d'Honneur, pour les éminents services rendus à notre industrie nationale.

Non seulement on peut revendiquer pour M. Motte-Bossut l'honneur d'avoir été l'un des premiers, sinon le premier, à appliquer en France le *self-acting* aux métiers à filer le coton, mais c'est à lui encore que l'on doit la transformation de la filature de laine.

Vers la même époque, l'un de ses amis, M. Floris Rüssel, lui ayant prêté un portefeuille de *Mull-Jenny*, l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

Aussi-tôt la première apparition du *self-acting* coton, il l'érigea en Angleterre, et, après y avoir fait d'importantes acquisitions de machines, il transforma en filature à métiers roulants, l'établissement que l'on voit encore rue de l'Union et qui ne contenait alors que des métiers *Mull-Jenny*. D'un seul coup, il porta le nombre de broches de cet établissement à dix-huit mille, — ce qui était considérable à cette époque. En 1837, la filature de Motte-Bossut possédait cent dix mille broches.

Il comprit, de bonne heure, que l'avvenir de la filature était tout entier dans l'introduction en France des machines nouvellement inventées à l'étranger.

sans s'en douter et sans le vouloir, ils préparaient les voies au parti de la révolution intrinsèque.

En 1872, la Chambre consultative fut transformée en Chambre de commerce : M. Motte-Bossut était naturellement désigné pour en faire partie, et il y tint une très-grande place.

M. Motte-Bossut fut adjoint au maire de février 1874 à octobre 1875, date à laquelle il donna sa démission.

En des temps moins tourmentés par les passions politiques et anti-chrétiennes, M. Motte-Bossut fut entré dans nos hautes assemblées parlementaires, et ceux qui ont pu apprécier ses merveilleuses aptitudes, peuvent seuls en témoigner quelles éminentes services il eût rendu à son pays et à sa ville natale.

Il avait d'ailleurs un véritable tempérament d'homme public. Il appela la contradiction ; il aimait la lutte et il y mettait un entraînement et une bonne humeur que rien ne pouvait déconcerter.

M. Motte-Bossut nous laisse l'exemple d'une carrière aussi brillante que Roubaisiens : il léguera à ses successeurs les plus belles et les plus utiles que Roubaix ait connues : il léguera à ses successeurs les traditions d'honneur et de travail, et il a eu cette joie — de vivre assez longtemps pour savoir que ses fils garderont intacte cette partie du patrimoine paternel.

ALFRED REBOUX.

LES FUNÉRAILLES de M. Louis Motte-Bossut, auront lieu mercredi, à onze heures, en l'église de Lanroy.

Le service des tramways entre cette localité et Roubaix, sera suspendu A 10 heures 35, trois voitures partent de Roubaix pour Lanroy, et, entre onze heures et demie et midi, cinq voitures partent de Lanroy pour Roubaix.

M. H. CAUDRELIER nous adresse la lettre suivante, que nous nous empressons d'insérer :

« Roubaix, le 30 décembre, 1883.

» Monsieur le Gérant du *Journal de Roubaix*,

» Je trouve, dans votre petite édition de ce matin, une longue épître à mon adresse : *l'histoire de Roubaix*, sera organisée à Rouba